



AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Marie-France Faucher, directrice générale adjointe que lors de la séance extraordinaire du conseil municipal le 22 avril 2024 à 16h00 au 600, 10^e avenue sud, East Broughton, a été adopté le règlement nu # 2024-261 intitulé « Règlement modifiant le nu# 5.4 du règlement #2023-243 Programme de revitalisation ».

Donné à East Broughton ce 29^e jour du mois d'avril 2024

Marie-France Faucher,
Directrice générale adjointe

Certificat de publication

Je, soussigné, Marie-France Faucher, directrice générale adjointe de la municipalité d'East Broughton, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil, soit une copie au bureau municipal et une copie sur site internet de la municipalité

En foi de quoi, je donne cet avis public ce vingt-neuvième jour du mois d'avril 2024

Marie-France Faucher
Directrice générale adjointe